

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	17
Excusé	2
Pouvoir	2
Votants	19

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le VINGT-CINQ JUILLET à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Étaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Jean-Claude SAISSET, Martine TRIVIAUX, Isabelle LAURADOUX, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Joël PEYRY, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Pauline BRETOME, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE, Sindy PICARD et Sophie TOURNADRE.

Étaient excusés : Jeannine BROSSARD et Benoît DELAVAUULT

Pouvoir : Jeannine BROSSARD à Suzie BOSSARD, Benoît DELAVAUULT à Guy LACAM

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Pauline BRETOME a été désignée secrétaire de séance.

Projet de construction d'un lotissement

Guy LACAM déclare la séance ouverte. Il donne lecture des membres excusés et des pouvoirs.

1. AUDITION O.N.F. – PLAN SIMPLE DE GESTION

Le Maire souhaite la bienvenue à M. François MONTAGNON, Délégué Départemental de l'Office National des Forêts, et le remercie de bien vouloir présenter au Conseil Municipal le dispositif et les règles de gestion des forêts communales.

Ce dernier indique qu'un Plan Simple de Gestion est en cours d'élaboration et aura pour objectif de remettre de l'ordre dans les parcelles forestières. Ce document, qui se veut être simplifié et synthétique, devra être approuvé par le Conseil Municipal, ainsi que par le Préfet de Région.

M. MONTAGNON fait un point d'analyse sur chaque espace forestier de la Commune d'Ydes (Bois de Frousty, Montfouilloux, Ydes, La Bonde, Lavours), et indique les aménagements à prévoir.

Enfin, un nouveau technicien de l'O.N.F. basé à Riom-es-Montagnes, sera présenté courant octobre/novembre 2014 aux Communes du Nord-Cantal.

2. AUDITION PROJET DE CONSTRUCTION DE PAVILLONS LOCATIFS « CITE DES SAUGES »

M. Sébastien DELAGNES, Directeur technique de POLYGONE, étant absent pour des raisons de santé, M. David CHASTAIN, Architecte à Ydes, présente au Conseil Municipal le projet de construction de pavillons locatifs sur le terrain situé au dessous de l'ancienne école élémentaire.

Il est rappelé que la Commune fournit les terrains, assure les réseaux et amène la voirie. POLYGONE apporte les financements et la construction.

Quatre pavillons (3 T4 et 1 T5) de 83 à 93 m² chauffées au gaz, sont prévus, dont 3 avec accès vers le haut et le 4^{ème} avec accès Avenue Roger Besse (suppression de l'ancienne gendarmerie).

Il est à noter que ces maisons locatives seront accessibles à la propriété.

3. FINANCES – DEVELOPPEMENT – EMPLOI

➤ Tarifs Salles des Fêtes

• Tarifs Salle des Fêtes d'Ydes-Bourg

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide d'appliquer un tarif de location de la salle des « fêtes » d'Ydes-Bourg de la manière suivante :

- Associations d'Ydes : Gratuit
- Associations extérieures : 25 €
- Fêtes et réunions de familles Ydes : 50 €
- Fêtes et réunions de familles extérieures : 80 €

➤ Demande de subvention de l'association « L'Oasis d'à côté »

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une aide de 200 € à cette association, dont la mission est d'organiser des spectacles poétiques et musicaux en faveur des écoles.

➤ Soutien à l'action en faveur du Burkina Faso

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Père Constant GNANOU va quitter Ydes et retourner dans son pays d'origine, le Burkina Faso. A cette occasion, il souhaite faire transporter des matériels pour venir en aide aux familles défavorisées de ce pays. Le coût du transport est de 160 € le m³.

Considérant l'aspect humanitaire de cette opération et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de participer aux frais de transport du matériel à hauteur de 4 m³, soit une aide financière de 640 €.

Par ailleurs, il est indiqué qu'une urne se trouve en Mairie pour y déposer des dons.

➤ Soutien exceptionnel en faveur du Rugby Club d'Ydes

Le Maire rappelle que le Comité des Fêtes d'Ydes-Centre étant en sommeil, la Municipalité avait sollicité le Rugby Club d'Ydes pour l'organisation de la Fête Patronale des 5 et 6 juillet 2014.

Compte tenu de l'engagement des bénévoles de ce club, considérant le succès de la Fête et sur avis de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

➤ **Soutien à l'insertion**

Le Maire rappelle que les conditions de sécurité et d'accessibilité ne sont pas réunies au sein de l'Atelier YDEALIS, et qu'il y a lieu de conduire une réflexion dans l'urgence pour permettre à cette structure d'insertion de poursuivre ses missions.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour gérer au mieux cette situation.

➤ **Demandes de subventions sur des projets communaux**

• **Modernisation du Cinéma d'Ydes**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de présenter au titre de la Réserve Parlementaire le projet de modernisation du Cinéma d'Ydes indispensable à la sauvegarde d'une salle de cinéma en milieu rural. Ce projet est estimé à 197 730.00 €.

• **Rue Chabeaudy**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches pour solliciter une aide financière au titre de la Réserve Parlementaire, concernant le projet d'aménagement de cette rue estimé à 206 500.00 €.

• **Lotissement les Jacquilloux**

Le Conseil Municipal envisage l'aménagement d'un lotissement communal dit « Les Jacquilloux », et sollicite une subvention au titre du Fonds d'Initiative Locale dans le cadre du développement avec le Conseil Général du Cantal, porté par la Communauté de Communes Sumène-Artense.

4. PERSONNEL, ADMINISTRATION

➤ **Protocole d'accord du temps de travail des agents de service**

Le Maire indique que dans le cadre de l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP), un réaménagement du temps de travail des agents des écoles a été arrêté.

A cet effet, il est nécessaire de renégocier, par avenant, le protocole d'accord des 35h qui avait été signé en 2001 et ce, sans remettre en cause les 35 heures.

Une réunion s'est récemment tenue en présence de Mmes Françoise MENSUELLE, Isabelle FAUX, Huguette GATINIOL et du Maire, au cours de laquelle les agents ont donné leur accord pour signer un avenant qui leur permettra d'effectuer un temps de travail uniforme à 35h.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer cette démarche en ce sens. Celui-ci remercie Mmes Huguette GATINIOL et Suzie BOSSARD pour l'important travail qui a été réalisé en amont.

➤ **Révision du régime indemnitaire**

Le Maire informe le Conseil Municipal que sur sa demande, Mme Françoise MENSUELLE analysera l'ensemble du dispositif du régime indemnitaire de tous les agents communaux. En fonction de cette analyse, une réflexion sera engagée pour adapter ce procédé.

5. AFFAIRES GENERALES

➤ **Modification des statuts du S.I.D.R.E.**

A la demande du Syndicat Intercommunal de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de ce syndicat, notamment pour que ce dernier puisse fournir de l'eau à des usagers de Communes non adhérentes.

➤ **Motion de soutien à l'A.M.F. sur la baisse des dotations de l'Etat**

Le Maire donne lecture de la motion de soutien à l'Association des Maires de France pour le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat. Il ajoute que cette baisse serait de l'ordre de 30 % pour les collectivités locales en 2017.

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'A.M.F. en approuvant cette motion.

6. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SECURITE

➤ **Point sur les travaux**

✓ **Cheminement piétons en bordure de la RD 115**

- Clôture :

- Compte de la réduction des effectifs au niveau des services techniques, après consultation, nous avons confié la pose à l'entreprise BOS.
- Ils sont terminés, pour un coût de 5 029.60 € HT soit 6 035.52 € TTC.

- Récupération des eaux pluviales :

- Les travaux seront réalisés au retour des congés de l'entreprise : le 26 août 2014

✓ **Réfection des cours du Groupe Scolaire La Fayette**

- Les travaux préparatoires sont terminés :

- Décaissement et réglage
 - Réalisation de regards à grille
 - Pose de tuyaux pour le raccordement au réseau pluvial
- La mise en œuvre de l'enrobé à chaud est programmée mercredi 30 juillet 2014**

✓ **Marché de voirie 2014**

- Réhabilitation de la rue des Myosotis à Fanostre :

- Les travaux préparatoires sous traités à l'entreprise BOS, doivent débuter à compter du 26 août 2014
- Un courrier d'information a été adressé aux riverains.

- L'entreprise RMCL interviendra début septembre pour la chaussée.

- Revêtement Impasse du Puy Dieu :

- Il sera réalisé dans le cadre du programme 2014.

- Modification du trottoir rue Alfred Basset :

- Les travaux de reconstruction du mur par le riverain sont terminés.
- Le déplacement des panneaux de signalisation sera réalisés la semaine prochaine par les services techniques.
- La reprise du trottoir sera réalisée début septembre
- Les travaux devraient être terminés fin septembre 2014

✓ **Travaux sur le patrimoine bâti communal**

- Réhabilitation du bâtiment communal rue Victor Hugo :

- La réfection de l'enduit est prévue en septembre, nous avons reçu trois propositions.
- La réfection des portes sera réalisée à la suite.
- L'aménagement des sanitaires est en cours,

- Vestiaires du stade :

- La réfection de la peinture, par les services techniques est en cours
- La commande pour le remplacement des portes est passée, les travaux sont prévus à l'automne.
- Voirie et sécurité

Mmes Huguette GATINIOL et Pauline BRETOME, Conseillères Municipales, font part de la dangerosité de certaines portions de route liée notamment à la vitesse, à savoir devant le PMU, la rue des Chabannes de Fanostre au Bois de Lempre, et l'intersection de Fanostre sous la RD 922.

Le Maire indique que la Commission de Voirie et de Sécurité se réunira prochainement pour examiner les points sensibles de la Commune en matière de voirie.

➤ **Eclairage public Gare de Lagnac**

Afin que les usagers de la Marquise de Lagnac puissent bénéficier d'un éclairage public adapté, le Conseil Municipal décide d'y faire réaliser des travaux d'électrification par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 1 717.41 € HT, dont 50 % à la charge de la Commune.

➤ **Travaux de mise aux normes de sécurité à la Résidence La Sumène**

Le Maire indique qu'il est devenu nécessaire d'entreprendre des travaux importants de mise aux normes sécurité de la Résidence La Sumène.

A cet effet, une première rencontre a eu lieu sur le site, en présence du Maire, de la Direction Générale des Cités Cantaliennes de l'Automne et du Bureau d'Etudes IGETEC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec les Cités Cantaliennes de l'Automne, afin que le montant des travaux engagés par la Municipalité (en tant que propriétaire) soit remboursé par la Résidence La Sumène.

➤ **Convention Diagnostic du système d'assainissement pour la station d'épuration d'Ydes-Bourg**

Le Maire rappelle que la station d'épuration d'Ydes-Bourg est gérée par la Commune de Saignes.

La Commune d'Ydes utilise celle-ci pour les secteurs des Quatre Routes, Trancis, Fleurac, La Gare de Saignes et Ydes-Bourg. Actuellement, la Commune de Saignes est dans l'obligation de réviser son schéma d'assainissement. En parallèle, la Commune d'Ydes doit procéder à la même opération pour les parties décrites ci-dessus.

Il est donc nécessaire de signer une convention avec la Commune de Saignes, qui va piloter cette opération, la Commune d'Ydes étant partenaire de cette opération à 25 %.

➤ **Convention pour le traitement des matières de vidange de la station d'épuration La Barandie**

Le Maire indique que la station d'épuration La Barandie a été conçue pour accueillir et traiter des matières de vidange (SPANC). Il est nécessaire de passer une convention avec les entreprises spécialisées.

A ce titre, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une 1^{ère} convention avec l'entreprise SERRE.

7. ARTISANAT ET COMMERCE

Alain DELAGE, Adjoint, informe le Conseil Municipal de l'avancement du dossier de mise en place d'un marché, et qu'une réunion entre les commerçants et artisans d'Ydes se tiendra courant septembre 2014.

8. COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE, TOURISME

➤ **Bulletin Municipal**

Jean-Claude SAISSSET, Adjoint, indique que la 1^{ère} version du nouveau « Ydes Force et Passion » a été imprimée par ALBEDIA et est arrivée aujourd'hui. Tous les délais ont été respectés même si cela a dû se faire dans la précipitation.

➤ **Patrimoine**

Jean-Claude SAISSSET rappelle la volonté de la Municipalité de restaurer l'église d'Ydes-Bourg. Par ailleurs, la surveillance s'est passée dans de bonnes conditions. Il est à noter que les utilisateurs de l'église doivent la rendre en l'état et donc, la nettoyer.

➤ **Tourisme**

Malgré le mauvais temps, la fréquentation du Musée des Insectes et du Trésor d'Art Sacré est convenable.

9. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL ENFANCE, DEVELOPPEMENT

CULTUREL

Huguette GATINIOL, Conseillère Municipale, indique que l'organisation des activités périscolaires sont finalisées et qu'un livret présentant les ateliers pour la rentrée 2014/2015, a été transmis aux parents d'élèves à la sortie des classes.

Une fiche d'inscription leur sera distribuée le jour de la rentrée et devra être retournée impérativement à l'école avant le jeudi 04 septembre 2014.

L'emploi du temps des agents des services aux écoles a été réorganisé.

10. AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE

➤ Affaires Sociales

Martine TRIVIAUX, Adjointe, fait part au Conseil Municipal du dispositif départemental d'aide aux aidants familiaux du Cantal, et du projet de mise en place des visites à domicile auprès des aidants familiaux et personnes âgées confrontés à la solitude.

A ce sujet, la Commission des Affaires Sociales et le Centre Communal d'Action Sociale souhaitent engager elles-mêmes une réflexion sur ces visites couvrant le territoire communal.

➤ Santé

Pauline BRETOME, Conseillère Municipale, indique que le nouveau Directeur du Centre Hospitalier de Mauriac prendra ses fonctions la semaine prochaines.

S'agissant de l'Unité Parkinson, une nouvelle version de plaquette d'information a été réalisée et doit être diffusée auprès des mairies.

Quant au Pôle Télémedecine, un rendez-vous se tiendra le 31 juillet prochain avec les Cités Cantaliennes de l'Automne, la Directrice de la Résidence La Sumène, le Maire et l'association TélémedYca pour un projet de co-gestion du chariot entre l'EHPAD d'Ydes et le Pôle Télémedecine.

11. GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT

Isabelle LAURADOUX, Adjointe, informe le Conseil Municipal que 10 personnes se sont portées candidates pour le concours de fleurissement communal 2014. A cet effet, un passage du jury sera organisé le 19 août prochain.

Par ailleurs, le Maire indique qu'il est nécessaire de revoir l'organisation du ramassage des déchets verts et des encombrants, car bien qu'il n'y ait aucune réclamation, ce dispositif coûte cher. Une nouvelle organisation pourrait être applicable au 1^{er} janvier 2015.

12. VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ Information

Marc LASSAGNE, Conseiller Délégué, informe le Conseil Municipal des prochaines festivités sur Ydes :

- 13 et 14 Août 2014 : Fête de la Culture avec la participation du Rugby Club d'Ydes et de l'association « Aux Pas des Ânes »
- 06 Septembre 2014 : Forum des Associations

Bernard BOUVELOT, Conseiller Délégué, indique que le Rugby Club d'Ydes et l'Entente Sportive Vebret/Ydes reprendront les entraînements après le 15 Août.

13. QUESTIONS DIVERSES

➤ Remerciements du Foyer Socio Educatif du Collège Georges Brassens

L'association remercie la Municipalité pour sa participation financière en vue de l'achat d'un piano acoustique quart de queue pour le Collège Georges Brassens.

➤ Remerciements de La F.D.S.E.A. Canton de Saignes

Cette association remercie la Municipalité pour l'octroi d'une subvention permettant ainsi le bon fonctionnement de la vie syndicale du secteur de Saignes.

➤ Autres informations

- Le Four de Trancis nécessitera une rénovation au niveau de la toiture.
- Une réception sera donnée, en Mairie d'Ydes, le 1^{er} août en l'honneur de l'Abbé Constant GNANOU, à l'occasion de son départ pour son pays d'origine, le Burkina Faso.
- Le Président du Conseil Général viendra visiter la Commune d'Ydes fin août 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30